

Le Trégor version numérique publié le 1^{er} octobre, Christophe Ganne

Lannion. Le parachutisme sur l'aéroport divise les élus

Le dossier de l'école de parachutisme s'est invité au conseil municipal de Lannion, lundi soir. Les riverains ont demandé de l'aide. Les élus ont voté une motion.



Ce sont les allers et retours incessants de l'avion Pilatus que dénoncent les riverains. ©Christophe GANNE

Par [Christophe Ganne](#) Publié le 1 oct. 2024 à 10h34

Le dossier de la difficile cohabitation entre les riverains et l'école de parachutisme est revenu sur la table du **conseil municipal de Lannion**, lundi 30 septembre.

Les riverains s'expriment

Les riverains étaient venus en nombre. Une douzaine de personnes. Le dossier de l'activité du parachutisme sur l'aéroport est l'objet de nombreuses tensions depuis plusieurs années. Les membres du collectif « rendons nous le silence dans le Trégor » se sont mobilisés. Mais l'activité se poursuit.

« Je passe pour un emmerdeur, un grincheux, mais je ne fais que relayer la parole et l'exaspération de riverains. Contre les nuisances liées aux activités de parachutisme, nous n'avons aucun moyen juridique. C'est pot de fer contre pot de terre. Raison pour laquelle je vous demande de nous aider »

Les riverains

Lundi soir autour de la table du conseil municipal, Paul Le Bihan leur a laissé la parole avant d'entamer un long débat autour d'une motion.

Trois familles vont déménager

Un engagement des élus pour tenter de trouver une solution mais en renvoyant toutefois vers le législateur pour les questions réglementaires et les décisions à prendre.

C'est Michel Diverchy, en charge de la transition écologique qui présenté le dossier.

Vidéos : en ce moment sur Actu

« Trois familles m'ont annoncé qu'elles quittaient Lannion à cause de ces activités. Des entrainements ont été interrompus autour du stade Condom à cause des odeurs de kérozène. Même le proviseur du collège Coppens a été alerté sur le sujet alors que des enfants faisaient du sport dehors ».

Michel Diverchy

« L'aéroport est une chance »

Exemples très concrets à l'appui, l'adjoint qui revient sur le dossier depuis cinq ans régulièrement a aussi dénoncé les projets de LTC : « Ne pourrait-on pas consulter les citoyens avant de prendre de grandes décisions comme celle concernant une activité à grande échelle de drones. »

Mais tous les élus ne sont pas tous d'accord « Je ne vais pas dans le sens du vent » pointe Anne Le Guen.

« Ce terrain d'aviation est une chance pour Lannion J'ai habité trente ans auprès de l'aéroport. Je comprends ce stress mais il ne faut pas se priver des nouvelles activités autour de cette plate forme. »

Anne Le Guen (Sous le chêne vert)

« On pourrait y construire des logements »



Les riverains ont pris la parole lors de la séance du conseil municipal de Lannion. ©David Kerhervé

« Un aéroport doit être maintenu à Lannion c'est indispensable pour les responsables de nos entreprises » avance Danielle Marec de la liste « Révétons Lannion »

« C'est une gabegie dans le monde actuel » dénonce de son côté Anne Claire Even pour l'UDB. Les voix sont unanimes dans la majorité

« L'aéroport est aujourd'hui en plein dans la ville on pourrait y construire des logements »

Nicolas Feat, majorité

« C'est insensé de permettre à une entreprise de faire de l'argent de manière non durable » ajoute le conseiller municipal.

Deux contre dans la majorité

« Pour un saut en parachute on brûle autant de carburant que pour un trajet de 200 km sur autoroute »

Tréfina Kerrain, adjointe à la culture

Deux voix dissidentes dans la majorité ont dénoté au moment du vote : Marc Nédélec (Abstention) et Yves Nédélec (contre).

« Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'aéroport. Depuis 2016 on a des réunions avec les riverains. J'ai remis en place la commission consultative qui se réunit tous les ans. Il ne s'agit pas d'interdire mais de réguler, c'est nécessaire »

Paul Le Bihan, maire

La motion a été adoptée avec deux votes contre : Anne Le Guen et Yves Nédélec et sept abstentions : Marc Nédélec, Elisabeth Lair, Jean Yves Callac, Sylvie Bridet, Danielle Marec, Louison Noël et Gérard Falézan.